

15 ans du Traité contre les mines antipersonnel : Anniversaire d'une retentissante victoire contre la barbarie

Lyon, le 25 février 2014. Le 1^{er} mars 1999, le Traité d'Ottawa interdisant la production, l'utilisation, le commerce et le stockage des mines antipersonnel entré en vigueur. Pour la première fois dans l'Histoire, 122 Etats interdisaient une arme conventionnelle. Au cœur de cette victoire, une coalition de six ONG, dont Handicap International. Aujourd'hui 161 Etats sont parties à ce Traité qui représente une véritable avancée : le nombre de victimes annuelles recensées a été divisé par cinq, plus de 4 000 km² de terres ont été déminées et 70 millions de mines stockées par les Etats ont été détruites. Cet anniversaire doit être également l'occasion de rappeler que la mobilisation ne doit pas faiblir, notamment envers les Etats qui n'ont toujours pas adhéré au Traité, comme les Etats-Unis ou ceux, comme la Syrie, qui en utilisent encore.

Une victoire historique :

Face au scandale des mines antipersonnel, Handicap International et cinq autres ONG lançaient en 1992 la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel (ICBL). Le 3 décembre 1997, celle-ci aboutissait à la signature du traité international interdisant l'utilisation, la production, le stockage et le transfert de ces armes. C'est la première fois de l'Histoire du désarmement que la mobilisation de la société civile permettait d'interdire une arme conventionnelle. Le 10 décembre de la même année, les organisations de ICBL recevaient le prix Nobel de la paix. « *Ce Traité est considéré comme l'un des instruments du droit international humanitaire les plus efficaces!*, rapporte le docteur Jean-Baptiste Richardier, directeur général et cofondateur de Handicap International. *Notre obstination à agir a ainsi largement porté ses fruits. Grâce à elle, nous avons également conquis la légitimité pour entrer en rébellion contre toute utilisation de ces armes, même par des Etats qui refusent d'adhérer au Traité* ». Le traité compte aujourd'hui 161 Etats parties, tandis que 33 pays refusent toujours d'y adhérer. Parmi eux, trois des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations-unies : les Etats-Unis, la Chine et la Russie.

Des avancées qui se fragilisent avec de nouvelles utilisations :

Sur le terrain, l'interdiction des mines antipersonnel a permis de réduire quasiment à néant l'utilisation de ces armes et de diviser par cinq le nombre de victimes recensées entre 1999 et 2013. Plus de 4 000 km² de terres ont été déminées et 70 millions de mines stockées par les Etats ont été détruites. 27 Etats ont totalement terminé la décontamination de leur territoire grâce à la mise en œuvre de ce Traité. Handicap International est l'un des acteurs internationaux majeurs pour l'application du Traité dans les pays minés : Aujourd'hui l'association mène ou soutient des projets pour lutter contre ces armes dans 37 pays dans le monde (démontage, prévention, assistance aux victimes...). Ces avancées sont malheureusement fragilisées par de nouvelles utilisations de mines antipersonnel, comme en Syrie ces deux dernières années. Les champs de mines présents dans 71 pays et territoires continuent de blesser et tuer. Toutes les deux heures, une nouvelle victime de ces armes est recensée dans le monde, 78% sont des civils et près de la moitié d'entre elles sont des enfants.

Les Etats-Unis doivent faire preuve d'exemplarité.

Handicap International rappelle également que la mobilisation doit se renforcer envers les Etats qui n'ont pas adhéré au Traité, comme les Etats-Unis. Cette posture est en opposition avec une attitude pourtant exemplaire de leur part: les Etats-Unis sont les premiers bailleurs de l'action contre les mines avec plus de 2 milliards de dollars américains versés depuis 1993 pour réduire la menace de ces armes et des restes explosifs de guerre. Ils n'ont plus utilisé de mines antipersonnel depuis 1991, n'en produisent plus depuis 1997 et n'en exportent plus depuis 1992. « *Le fait que les Etats-Unis ne soient toujours pas Etat partie au Traité d'Ottawa est incompréhensible*, souligne Marion Libertucci, responsable du plaidoyer pour Handicap International. *Ils doivent confirmer que cette norme est essentielle et montrer l'exemple à suivre. Nous redoutons que de grandes puissances comme la Chine et la Russie, se retranchent derrière l'immobilisme des Etats-Unis pour ne pas adhérer au Traité.* » Le président Barack Obama avait lancé en 2009 un examen de la politique américaine sur les mines antipersonnel, de manière à déterminer si le pays était prêt à rejoindre le Traité d'Ottawa. Depuis, les ONG étroitement impliquées comme Handicap International, attendaient avec impatience les résultats de cet examen. La perspective de la 3e Conférence d'examen du Traité d'interdiction des mines antipersonnel qui se déroulera à Maputo (Mozambique) en juin 2014, devrait inciter les Etats-Unis à prendre dès maintenant des engagements concrets.

Contact presse : Sophie Gaguin

04 26 68 76 47 / 06 60 97 09 38 - sgaguin@handicap-international.fr

À propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis plus de 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel (ICBL), co-lauréate du Prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton en 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.